

# BILAN DU CFA DE L'ENVSN 2021

En 2021, le CFA a accueilli 11 apprentis qui se répartissent comme suit :

- 2 en BPJEPS canoë-kayak et disciplines associées
- 4 en BPJEPS glisses aérotractées et disciplines associées
- 5 en BPJES surf



## Résultats 2021 :

- 100% de réussite pour les apprentis, toutes formations confondues
- Taux de rupture des contrats d'apprentissage : 0

## Valeur ajoutée de l'établissement :

Les formations tirent leurs plus-values dans l'apport de contenus dans les champs d'expertises de l'ENVSN tels que la recherche/développement, l'analyse météorologique, la sécurisation des pratiques, l'analyse de l'accidentologie (SNOSAN) et l'analyse des conflits d'usage ainsi que les recommandations faites aux usagers de la mer (mission Sport, Mer et Littoral).

Elle apporte une plus-value notable par :

- La qualité de l'infrastructure et des supports nautiques à disposition,
- La compétence de ses personnels techniques et pédagogiques avec une vingtaine de cadres d'Etat,
- La veille juridique, pédagogique et technologique pour accompagner l'ensemble des acteurs du nautisme.
- La prise en compte des enjeux du développement durable.
- Des dispositifs de formation à destination de publics singuliers comme les sportifs de haut niveaux ainsi que les ultra-marins.
- Une ingénierie de formation intégrant des supports digitalisés et tournés vers la modernisation numérique.

*A la fois dans l'accompagnement du mouvement sportif, de par ses missions à caractère national, mais également par l'expertise et la singularité de ses cadres, l'ENVSN est un acteur incontournable pour accompagner l'évolution des enjeux de société d'aujourd'hui et de demain.*



**MINISTÈRE  
CHARGÉ DES SPORTS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



Ecole Nationale de Voile et des Sports Nautiques